



SOS MCS

26 juillet 2021

Chers tou.te.s,

Ce message s'adresse **aux personnes qui ne veulent pas être vaccinées, craignant d'aggraver leur état général.**

1/ Tout d'abord, on peut **vérifier sa sérologie anti-Covid** ; si les anticorps anti-Covid sont élevés, pas de problème ; et il est possible de les contrôler par une nouvelle sérologie au bout de 3 mois ou 6 mois

Prise en charge de cet examen sur ordonnance du médecin traitant ; il n'est d'ailleurs plus nécessaire que la demande soit justifiée ; coût un peu moins de 30 euros si on n'a pas d'ordonnance.

Lors de la réception du résultat, est envoyé un lien pour se connecter à SIDEPA pour faire établir un QR code (sur son téléphone ou sur papier) <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15022> ou mieux <https://www.espacebio.fr/covid-19/qr-code-test-covid-19/>

2/ Si la sérologie est négative, il est possible de **faire un test PCR ou antigénique avant chaque acte nécessitant le « pass » sanitaire** : aller voir un parent en EHPAD ou centre de soins, prendre le train, ou ? La liste est variable, selon les moments....

A priori, nous MCS n'avons pas souvent besoin de ce fameux « pass », excepté les personnes qui travaillent, doivent se déplacer, sont des soignants,

3/ Les médecins traitants peuvent accepter de faire un **certificat de contre-indication à la vaccination, sur demande de leurs patients** ; mais là, pas de QR code...

Des pétitions sont en cours de diffusion ; l'une d'elle concerne le cas de personnes ne pouvant être vaccinées à cause de leur état de santé <https://www.change.org/p/minist%C3%A8re-de-la-sant%C3%A9-pass-sanitaire-pour-les-personnes-ne-pouvant-pas-recevoir-de-vaccin>

4/ **Un courrier est envoyé au Ministère de la Santé** (ci-dessous) pour alerter sur le cas particulier des personnes chimicosensibles; nous n'en attendons pas de réponse mais il pourra nous servir en cas de procédure individuelle ou collective ; pour le moment, l'association ne s'est engagée que dans la signature du Manifeste de Robin des toits (ci-dessous)



SOS MCS



Association d'aide et de défense
des personnes atteintes du syndrome
d'**hypersensibilité chimique multiple**

Valence, le 23 juillet 2021

Ministère des solidarités et de la santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS Cedex 07

Objet : cas des malades chimicosensibles au regard de l'obligation vaccinale.

Monsieur le Ministre de la Santé et cher confrère,

Je souhaite attirer votre attention sur l'impact de l'obligation vaccinale pour les personnes chimicosensibles. Un certain nombre d'entre elles craignent l'aggravation de leur état général, quelquefois précaire, en cas de vaccination contre le Covid-19.

Nous aimerions pouvoir obtenir quelques aménagements pour elles.

Par exemple, qu'en cas de séropositivité après une affection Covid 19, elles n'aient pas l'obligation de l'injection vaccinale censée renforcer leur immunité naturelle ; leur taux d'anticorps pourrait être surveillé régulièrement.

Il est aussi primordial qu'aux personnes déjà très handicapées par leur chimicosensibilité, on n'ajoute pas un risque supplémentaire ; les chimicosensibles peuvent souffrir de malaises très graves lors du contact avec de nombreux composants chimiques, et de ce fait elles les évitent aussi bien dans leur environnement immédiat qu'en s'abstenant de prendre des médicaments.

Le nombre important de composants des différents vaccins peut leur fait craindre à juste titre l'aggravation de leur pathologie ; dans leur cas, il serait nécessaire de permettre à leurs médecins traitants d'établir des certificats de contrindication à cette vaccination.

Il se trouve que les personnes chimicosensibles sont, du fait de leur pathologie, peu concernées par les activités nécessitant un « pass » sanitaire : cafés et restaurants, festivals, spectacles, voyages,... Par contre, elles peuvent l'être lorsqu'elles doivent rendre visite à un proche en EHPAD ou en centre de soins,...

Nous vous remercions de bien vouloir considérer les demandes des personnes chimicosensibles, et vous prions de croire, Monsieur le Ministre de la Santé, en nos sentiments les plus respectueux.

Christine Malfay-Regnier
Présidente de l'association
110 rue des Moulins
26000 VALENCE
contact@sosmcs.fr



SOS MCS

LA FIN D'UN TEMPS

Cette fois, c'est dit et acté : la France, qui depuis longtemps ne fait plus croire à personne qu'elle est le pays des Droits de l'homme et des Lumières, est officiellement entrée en dictature ce 12 juillet 2021.

Son chef d'état est parti en guerre contre notre démocratie, contre nos libertés, contre notre mode de vie, contre nos valeurs et nos habitudes culturelles.

Il use de prétextes sanitaires en s'appuyant sur une science dévoyée, bien éloignée de ses principes fondamentaux : indépendance, humilité, ouverture d'esprit et prudence face à des phénomènes nouveaux.

Instillant depuis des mois un climat anxigène dans la population, multipliant mensonges, contradictions et incohérences, bénéficiant du soutien inconditionnel des médias grand public, il a constamment stigmatisé des boucs émissaires (les vieux, les jeunes, les enfants, les pauvres, les chômeurs, les retraités, les soignants), pour finalement dissocier vaccinés / non-vaccinés qui n'auraient plus les mêmes droits.

Il impose ainsi ségrégation, discrimination, séparation entre les citoyens qu'il juge bons ou mauvais, ceux qui se plient à ses diktats, et ceux qui s'attachent à leur liberté.

Demain, chacun d'entre nous, coupable en puissance, pourra être désigné, quelle qu'en soit la raison.

Pourtant, respectueux de la hiérarchie et des principes républicains, les citoyens ont accepté toutes les contraintes imposées, laissant croire que tous les abus de pouvoir étaient permis.

Mais si nous continuons à baisser l'échine, chacun pourra bientôt évaluer le montant colossal de nos pertes démocratiques, aussi abyssal que le gouffre creusé dans une sécurité sociale qui ne sera plus qu'un souvenir.

On peut craindre en l'état que le pire soit à venir, que les nécessaires débats démocratiques s'effaceront devant la pensée unique, que nos activités associatives seront elles aussi muselées, surveillées, contrôlées, et que nous jouerons plus que jamais les idiots utiles.

Chacune de nos associations dispose encore d'un porte-voix. Nous pouvons encore - mais pour combien de temps ? – porter la voix de nos milliers d'adhérents auprès des médias et des autorités, maires, préfets, députés et sénateurs, pour dénoncer, pour dire NON, pour dire STOP, pour dire haut et fort :

- nous refusons toute forme de chantage,
- nous refusons toute forme de ségrégation et discrimination,
- nous refusons le fichage et la surveillance généralisée,
- nous exigeons le retour de l'état de droit,
- nous exigeons le respect des libertés de chaque citoyen.



SOS MCS

Les composants des vaccins sont très nombreux. Des recherches rapides donnent ces résultats qui ne concernent pas tous les vaccins actuels :

** COVID-19 VV : vaccins à vecteur viral contre la COVID-19

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/covid-19-vv-vaccins-a-vecteur-viral-contre-la-covid-19/#composition>

** COVID-19 ARNm : vaccins à ARN messenger contre la COVID-19

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-vaccins/covid-19-vaccin-a-arn-messenger-contre-la-covid-19/>

** La vaccination contre la COVID-19 <https://www.vidal.fr/maladies/voies-respiratoires/coronavirus-covid-19/vaccins.html>

-- <https://www.vidal.fr/medicaments/gammes/vaxzevria-102999.html#39965>

-- <https://www.vidal.fr/medicaments/gammes/comirnaty-100658.html#39898>

** Covid-19: quels sont les ingrédients qui entrent dans la composition du vaccin Pfizer-BioNTech?

https://www.bfmtv.com/sante/covid-19-quels-sont-les-ingredients-qui-entrent-dans-la-composition-du-vaccin-pfizer-bio-ntech_AN-202012210253.html (En revanche, à l'inverse de plusieurs vaccins

actuellement sur le marché, le produit de Pfizer ne comprend pas d'adjuvant, tel que le sel d'aluminium, qui la plupart du temps a pour rôle de favoriser la réponse immunitaire de notre corps.)

** List of excipients (Moderna) <https://www.gov.uk/government/publications/regulatory-approval-of-pfizer-biontech-vaccine-for-covid-19/information-for-healthcare-professionals-on-pfizerbiontech-covid-19-vaccine#pharmaceutical-particulars>

** Composants des vaccins : <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-immunologie-de-la-vaccination/composants-des-vaccins/>

Composantes des vaccins contre la COVID-19 autorisés par Santé Canada :

<https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/awareness-resources/components-covid-19-vaccines/composantes-vaccins-covid-19-fra.pdf>

** Covid-19 : décryptage de la liste des composants du vaccin Pfizer

https://www.sciencesetavenir.fr/sante/covid-19-decryptage-de-la-liste-des-composants-du-vaccin-pfizer_150047

Le prochain message concernera l'assemblée générale prévue en septembre

Très cordialement,

Christine Malfay-Regnier



SOS MCS

26 juillet 2021

Chers tou.te.s,

A la suite du message du 24 juillet, nous avons reçu quelques mails qui pointent les termes outranciers du manifeste proposé par Robin des toits, même si ces termes le sont cependant bien moins que ce que l'on peut trouver dans les pétitions, articles, réseaux sociaux, manifestations, proposition d'actions ...

Il s'agissait, en le signant, de s'allier rapidement avec d'autres associations pour mettre à l'abri les personnes de SOS MCS qui ne peuvent pas se faire vacciner par peur d'une aggravation de leur état de santé, quelquefois déjà très mauvais.

Nous recevons de nombreux messages et appels de personnes en grande détresse ; nous avons tendance à oublier, quand nous allons mieux, quand nous avons réussi à nous organiser pour vivre suffisamment dignement, que d'autres souffrent beaucoup au quotidien.

Nous devons nous battre surtout pour eux.

Car cette obligation vaccinale risque de laisser pas mal de personnes « sur le carreau ».

Même leurs médecins traitants ne peuvent pas facilement les aider : en effet, ils ont le risque, s'ils leur font un certificat de contrindication à ce vaccin, d'avoir des ennuis ultérieurement si les patients font un Covid grave et/ou contaminent leurs proches; donc la plupart du temps, ils refusent de faire ce certificat.

Quelques exemples concrets :

Que devons-nous répondre à nos adhérents qui ne peuvent plus voir leur parent, époux/épouse dans leur EHPAD parce qu'ils ne peuvent ni se vacciner ni faire les tests antigéniques pour des raisons de santé ?

Ou à cette personne qui a appelé en larmes, car son employeur menace de la licencier si elle ne se fait pas vacciner ?

Ou cette personne désespérée parce que son kiné l'a informée qu'il n'accepterait plus que des personnes vaccinées ?

Que deviendra ce parent si un jour son enfant est hospitalisé et qu'il ne peut plus lui rendre visite ?



SOS MCS

Enfin à l'hôpital, que feront ces personnes qui pourront être acceptées aux urgences, mais pas dans les autres services.

Ce ne sont que des exemples et ce n'est que le début.

Depuis le discours de notre président, nous croulons sous les appels de personnes qui en plus de leur MCS déjà très difficile à gérer, se retrouvent encore plus rejetées par la société, par les professionnels de santé, voire par leur propre famille, non pas parce qu'elles ne veulent pas se faire vacciner, mais parce qu'elles ne peuvent pas.

En tant que chimicosensible, vous avez sûrement toutes et tous été confrontés à ce genre de situation, où vous avez été rejeté.e par manque de compréhension et pouvez donc comprendre mieux que quiconque ce que vivent ces personnes doublement rejetées par la société.

Nous ne laisserons aucun adhérent en grande souffrance et ferons toujours du mieux que nous pourrons pour l'épauler.

Mais notre association n'est pas suffisamment forte pour assurer à elle seule la protection de ses membres les plus démunis dans la situation actuelle; elle a besoin d'être associée à d'autres qui défendent, comme elle, leurs adhérents les plus vulnérables.

Nous n'avons rien trouvé d'autre, pour le moment, que la proposition de Robin des Toits et l'envoi d'un courrier au Ministre de la Santé; si vous avez des idées, n'hésitez pas à les proposer.

En espérant avoir rassuré tout le monde...

Pour rappel, le seul but de notre association est d'aider et de défendre les chimicosensibles.

Merci pour votre aide, très cordialement,
Christine MALFAY-REGNIER